



FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE AUPRES DU MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF,
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

www.redressement-productif.gouv.fr

Colloque "Services mobiles sans contact"

Intervention de Mme Fleur PELLERIN

Lundi 15 octobre 2012

Monsieur le Sénateur,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les directeurs,
Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis tout d'abord de saluer l'implication décisive du sénateur Krattinger et le rôle tout à fait déterminant des élus locaux en matière de développement des services mobiles sans contact.

Quelle est l'action à mener au niveau de l'Etat et du ministère ? Je voudrais vous donner ma vision, sans revenir sur le contexte que vous connaissez.

Ma vision

D'abord, je crois important de souligner le potentiel des services sans contact pour simplifier la vie quotidienne des Français. En effet, d'un simple geste, il devient possible de payer sa baguette, de valider son titre de transport dans le tramway, d'entrer dans un musée et d'obtenir des informations sur les œuvres, ou encore de déverrouiller les portes de son véhicule.

Cette technologie, à la fois simple et riche, révolutionne en quelque sorte le rapport de l'individu à son environnement.

Mais elle a aussi ses spécificités ; aucun usage ne s'impose aujourd'hui seul et c'est bien dans le rassemblement d'un bouquet de services dans un même geste, un même objet, que ces nouveaux services trouvent toute leur valeur.

Nous pouvons nous féliciter de l'avance française dans le domaine. Cette avance est encore relative mais elle est réelle. Le Japon ou la Corée ont démarré plus tôt que nous ne l'avons fait, mais les nombreux déploiements aux États-Unis, axés sur le paiement, restent confidentiels.

Seul le prononcé fait foi

1



Les déploiements, tant par leur ampleur que par la diversité des services proposés en cours, permettent à la France d'être une référence mondiale. Les industriels français du secteur, qu'ils produisent des composants comme *Inside Secure* ou des cartes SIM comme *Oberthur* ou *Gemalto*, sont par ailleurs des leaders mondiaux.

Je tiens à le rappeler, l'Etat a fortement contribué à l'excellence technologique de ces entreprises, au travers de projets aidés par les pôles de compétitivité, des projets européens ou des projets IPER-SMSC, c'est au total plus de 15 M€ qui ont été investis par l'Etat dans la R&D sur ces technologies.

L'expérimentation qu'a constitué le déploiement commercial sur la ville de Nice à partir de 2010 a démontré que les technologies sont matures et qu'elles rencontrent du succès auprès des usagers.

Aujourd'hui, ma conviction, c'est qu'il nous faut accélérer le déploiement sur l'ensemble du territoire, pour faire bénéficier tous les Français de ces nouveaux usages et pour capitaliser sur l'avance française, face à la concurrence internationale.

C'est ce double objectif qui a conduit l'Etat à lancer un appel aux collectivités locales, pour les accompagner dans leurs projets de déploiement de services mobiles sans contact. Cette dynamique sera poursuivie.

C'est grâce à elle, par cet effort soutenu, mais aussi par la constitution de "masses critiques" d'usagers, que nous enclencherons un cycle vertueux. Nous parviendrons au développement progressif des usages, à la structuration de la filière industrielle, à l'émergence d'un marché national homogène fondé sur des produits mutualisés et inter-opérables, mais aussi à l'amélioration des services publics, et au renforcement de l'attractivité des territoires.

Je veux vous remercier aujourd'hui. Vous, les collectivités locales, qui avez répondu à l'appel à projets. Je veux vous remercier aussi et surtout pour la qualité de vos propositions.

J'adresse mes félicitations aux lauréats de l'appel ; les conventions pour l'ensemble des 15 projets retenus en décembre dernier ont été signées ou sont sur le point de l'être.

Au total, ce sont 66 M€ de financements publics qui sont mobilisés : 26 M€ apportés par l'État et 40M€ d'euros par les partenaires locaux : collectivités territoriales, autorités organisatrices des transports ou offices du tourisme.

Voilà un enjeu, un chantier important de modernisation, à bien des égards exemplaires. Les acteurs locaux, l'Etat et les entreprises travaillent ensemble, pour favoriser l'innovation et le développement économique territorial.

Je vois sur ce dossier une méthode à reproduire : d'un côté, une coopération entre les territoires, d'où vient l'innovation, et de l'autre l'échelon national, soutenant et coordonnant les développements locaux, et garantissant à la fois la qualité des services rendus aux citoyens et la structuration d'une filière pour conquérir des marchés à l'export. Ce mode opératoire, tout à fait exemplaire, servira certainement de modèles pour d'autres actions : je pense par exemple à ce que nous devons explorer rapidement en matière de ville intelligente.



Pour conclure, je voudrais saluer une dernière fois la démarche entreprise sur ce sujet et vous dire ma volonté d'amplifier la dynamique.

Ces projets de services mobiles sans contact seraient impossibles sans ce mix réussi, sans la participation active des collectivités locales et sans l'implication des entreprises. Le Gouvernement entend les encourager à poursuivre leurs actions ; l'État sera présent pour les accompagner dans leur réflexion et leurs projets.

Des projets qui incontestablement bâtissent la France de demain.

Je vous remercie.